



BUREAU DE LA CONVERSION ET DES LITIGES MINIERS

ANNEXE : LISTE PUBLIQUE DES TITRES EXPIRÉS

DATE : Le 19 janvier 2015

PAGE : 1 de 1

RÉGION DE : Chibougamau

La décision ministérielle 32-22109 refusant à l'inscription le claim CL 5281214 jalonné dans le canton de Rinfret (feuillelet SNRC 32H/13), deviendra exécutoire le 14 février 2015.

Ce territoire sera disponible au jalonnement à l'expiration des délais de l'article 38 de la *Loi sur les mines* (chapitre M-13.1), sauf s'il y a appel en vertu de l'article 295 de la *Loi sur les mines*.

PRÉPARÉ PAR: Brigitte Dionne

APPROUVÉ PAR: [Signature]

DATE : 19 janvier 2015